



**Solidarité
sans frontières**

PAGES 4 – 5

**Organisations
de personnes
migrantes**

Le Pangea-
Kolektif se
présente

PAGES 7 – 10

Dossier:
**5 ans après la
révision de la
loi sur l'asile**
Réflexion critique

PAGE 15 – 16

Hommage:
En mémoire de
Heiner Busch



Cuisiner contre l'isolation

«EusiChuchi» est un projet d'intérêt public, qui crée la possibilité de réunir des personnes exilées et des personnes locales en toute simplicité. Par exemple en préparant ensemble des repas, en faisant des jeux ou étant présent·es les un·es pour les autres. Ce sont là des occasions de se rapprocher d'autres personnes et d'en mieux connaître la culture. Les personnes réfugiées peuvent saisir ces moments pour s'ouvrir, s'intégrer plus facilement et apprendre la culture du lieu d'accueil. Cela crée la possibilité d'apprendre la langue ou d'en perfectionner la connaissance, ce qui est important pour la plupart des personnes nouvellement arrivées, pour apprendre à connaître la culture suisse mais aussi pour se débrouiller dans la vie au quotidien. Ce genre de rencontres permet aussi d'éviter des malentendus culturels.

Les personnes qui se trouvent dans des centres fédéraux d'asile ou autres centres d'hébergement souffrent souvent de la peur. Elles craignent notamment d'être renvoyées. Or, le fait de vivre de manière

permanente dans la peur influe sur la santé psychique. Cela fait obstacle à l'intégration et à la participation active à la vie sociale. Les personnes qui se trouvent dans les camps et qui sont ainsi isolées n'ont guère l'opportunité de fréquenter la société et de faire des rencontres.

Avec la cuisine, EusiChuchi essaie de trouver un moyen d'entrer en contact avec des personnes des deux centres fédéraux d'asile d'Embrach et de Duttweiler et de créer un espace commun. Dans cet espace, ces personnes peuvent oublier pendant quelques heures leurs peurs et le stress du quotidien des CFA et passer des moments à cuisiner, jouer et écouter de la musique.

Souvent, nous avons peu de contact avec les habitantes des centres. Il est difficile de planifier. C'est pourquoi, nous nous

laissons surprendre à chaque fois et nous pouvons simplement espérer que les infos au sujet des sessions de cuisine en commun sont arrivées chez les habitantes du centre d'Embrach. Nous avons essayé de

passer par les aumôniers pour annoncer nos activités dans ce centre. Mais ça n'a qu'en partie fonctionné.

En tant que personnes qui s'engagent pour une société ouverte, nous nous retrouvons presque devant des portes fermées: il n'existe pas de réelle possibilité d'entrer directement en contact avec les habitantes des centres. Il nous est extrêmement pénible de ne pas pouvoir rencontrer les personnes se trouvant dans les camps – et même pas pour les inviter personnellement à participer à nos activités telles que cuisine, écoute de musique ou jeux. L'isolement empêche la rencontre, maintenant la distance entre les personnes et les exclut. Or, personne ne se souhaite

Jafar Rezaï

Projet EusiChuchi

Résistances face à un système violent

Personne ne veut être responsable

La mort de Sezgin Dağ et le combat pour la vérité et contre l'oubli. Une année après, d'importantes questions demeurent.

Il y a plus d'un an, le 13 novembre 2020, est décédé Sezgin Dağ, 41 ans et requérant d'asile en Suisse. Il est mort sur le trajet entre le centre fédéral d'asile (CFA) Kappelen de Lyss et l'hôpital d'Arberg. Cette mort pose plusieurs questions: serait-il mort si le personnel du CFA avait appelé une ambulance plutôt qu'un taxi? Est-ce que pour

« Avec leur demande d'éclaircissements, les proches de Sezgin s'opposent à ce système ainsi qu'à l'oubli de Sezgin et des circonstances de sa mort. »

une personne ayant un passeport suisse, on se serait aussi contenté d'appeler un taxi en cas de douleurs convulsives aiguës au cœur? Est-ce que tout a été fait pour lui sauver la vie?

Lorsque Sezgin Dağ s'est plaint de douleurs dans la poitrine tard dans la soirée du 12 novembre 2020, il avait déjà été à l'hôpital pour ce motif. Après un examen, les responsables l'avaient renvoyé à la maison – simplement avec du Dafalgan et un médicament contre les brûlures d'estomac. Le même jour cependant, Sezgin Dağ est décédé après de nouvelles douleurs aiguës dans le thorax.

Le 13 novembre 2021, des proches et des personnes solidaires se sont rencontrés devant le centre fédéral d'asile à Lyss. Entouré d'une barrière et muni d'une protection contre les regards, à la lisière d'une forêt communale du Seeland, proche de jardins ouvriers et d'industries, le CFA ressemble à une prison. Diverses voix se sont adressées au public et aux autorités. Un an plus tard, il reste beaucoup de questions sans réponses. Que s'est-il passé depuis lors? Pas grand chose. Ni l'hôpital ni les acteurs impliqués du côté du CFA – OFRS, Securitas, mais aussi le SEM ou la Confédération – n'ont assumé une quelconque responsabilité pour ce qui s'est passé. Certes, un rapport médico-légal établit, sans surprise, un décès survenu sans influence extérieure. Mais la vraie question est de savoir si la mort de Sezgin Dağ aurait pu être empêchée par une prise en charge plus sérieuse par l'hôpital ou par le personnel d'encadrement et de sécurité. Elle n'a pas été clarifiée jusqu'ici. La procédure judiciaire n'avance que très lentement et il semble que le ministère public prend bien son temps pour l'élucidation de ce cas. Une critique qui d'ailleurs revient souvent lorsqu'il s'agit de procédures concernant la responsabilité des autorités.

Ces dernières années, des personnes exilées, des activistes et des journalistes ont fait la lumière sur les centres fédéraux d'asile comme lieux de violence. Leurs informations ont révélé les conséquences du régime de sécurité introduit par la réforme de la loi sur l'asile entrée en vigueur en 2016. Que ce soit à Embrach, à Bâle ou à Lyss, les rapports sur la violence et la discrimination dans les camps sont longs et récurrents. Cela est aussi confirmé par le récent rapport Oberholzer. Certes, ce rapport est formulé avec beaucoup de retenue et est insuffisant sur bien des questions mais il critique très clairement l'hypermérisation régnante. Cette focalisation isole les personnes requérantes d'asile dans les camps cloisonnés et est étroitement liée à une culture du secret et d'opacité de la part des collaboratrices et des autorités. Avec leur demande d'éclaircissements, les proches de Sezgin s'opposent à ce système ainsi qu'à l'oubli de Sezgin et des circonstances de sa mort. Un coup d'œil dans les archives du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) montre à quel point il est nécessaire de se défendre contre l'oubli organisé: bien que le décès ait eu lieu dans l'un de ses centres, on n'en trouve pas de trace, même après recherche, sur la page web du SEM.

(Lr)



Toutes les photos de ce bulletin ont été prises à la manifestation «une vie libre et digne pour les exilé-es» du 02 octobre 2021 à Berne. Photographie: Eric Roset.

Editorial

La révision de la loi sur l'asile est entrée en vigueur il y a cinq ans. Les conséquences en sont: les centres fédéraux d'asile, des procédures plus courtes et une extension de la pratique des rejets et des expulsions. Comment cela se traduit-il pour les demandeurs d'asile, et pour le travail solidaire et de résistance?

La première partie du bulletin s'articule autour de perspectives activistes. Le dossier discute des effets juridiques de la révision et la troisième partie se focalise sur les profiteurs du régime d'asile. Suit une contribution de Medico International sur le thème du retour «volontaire». La triste mais belle conclusion est un portrait de Heiner Busch, rédacteur du Bulletin depuis de nombreuses années, décédé trop tôt, en septembre de cette année. Heiner, nous sommes fermement décidés à continuer de porter tes idées révoltées.

(Lr, Sg)

Résistances face à un système violent

Le régime d'asile et l'importance de l'auto-organisation des personnes concernées

La réalité de la migration et des migrantes prend une importance internationale et est devenue un problème politique qui concerne presque tous les pays du monde. Les pays d'accueil et ceux de transit promulguent des lois contre la migration et veulent la régler sur le plan national. Pourtant, ces nouvelles lois ouvrent la voie aux violations des droits humains d'une part et, d'autre part, créent de nouveaux problèmes migratoires. De plus en plus de groupes s'auto-organisent contre ces politiques, aussi en Suisse.

Les pays européens pensent qu'ils peuvent empêcher la migration par des lois. Pour y arriver, ils dépensent des milliards d'euros pour faire retourner les migrantes par les polices de frontière et concluent des accords de réadmission avec les pays comme la Turquie et la Grèce. En Suisse aussi, une part trop importante du budget de l'asile est dépensée dans la répression plutôt que dans l'accueil.

Ces politiques ne constituent pas une solution. Le problème principal, ce sont les événements qui poussent les gens à traverser les frontières ainsi que l'attitude des autorités face à cette problématique.

Les premières causes de l'immigration, ce sont les guerres et les crises économiques. Dans les pays exploités, les pressions sur les peuples sont intensifiées par le soutien accordé aux pouvoirs de ces pays. La « migration de masse » et le nombre des migrantes sont devenus le centre des débats sociaux et politiques en Europe.

Les migrantes qui en font l'expérience ont commencé à créer leurs auto-organisations, dont PangeaKolektif.

Pourquoi une auto-organisation des personnes migrantes est importante ?

L'auto-organisation des migrantes s'oriente sur les problèmes spécifiques et est indépendante de l'Etat, de la bureaucratie, de la bourgeoisie, etc. Elle adopte comme principe fondamental la démocratie directe et vise la participation de ses membres aux travaux collectifs et au processus de décision.

Les migrantes ne sont pas la cause de la migration mais pourtant sont victimes des politiques susmentionnées. Les problématiques formulées par les dirigeantes et leurs solutions ne sont pas les mêmes que les nôtres. Pour elleux, la migration et les migrantes sont un problème et la solution est de les mettre sous contrôle. Tandis

que nous, les migrantes, voulons renverser les barrières qui nous empêchent de vivre librement et dignement. Nous disons «stop» à la xénophobie, au racisme et revendiquons comme solution principale le changement des systèmes politiques qui provoquent des guerres et des crises. Pour cette raison, justement, nous avons besoin d'organisations indépendantes des idéologies dominantes, capables de déterminer les problèmes liés à la migration et de lutter pour y trouver des solutions adéquates.

Il existe en Europe plusieurs organismes œuvrant en faveur des migrantes. Néanmoins, les migrantes s'y sentent comme des individus à aider, sans être au centre des activités, à cause entre autres de la barrière linguistique et des différences socio-culturelles. Pourtant, les migrantes doivent être capables d'aborder les problèmes dont ils font l'objet, déterminer leurs besoins et défendre leurs droits tout en développant leur propre politique migratoire. Ainsi organisées pour la recherche de solutions, les migrantes pourront mettre en avant leur existence socio-culturelle et politique, ce qui leur permettra en plus de créer des liens avec les structures locales ayant des buts semblables.

D'autre part, la politique populiste d'extrême-droite, la xénophobie, le racisme, l'islamophobie qui sont en augmentation en Europe, stigmatisent les migrantes et les poussent à la confrontation plutôt qu'à la solidarité. Ce phénomène est très dangereux non seulement pour les migrantes mais aussi pour les travailleuses, les salariées, les démocrates et les opposantes au système décrit ci-dessus. Quand des politiques racistes dominent la société, les décideurs commencent à bafouer les droits démocratiques et sociaux. C'est pourquoi, il faut bien discerner la source des problèmes et les responsables de ceux-ci. Les auto-organisations de migrantes sont capables de créer des solidarités internes et externes entre les migrantes, et peuvent créer une résistance. L'isolation étant une des caractéristiques



principales de la nouvelle politique d'asile, il est important que les collectifs auto-organisés la combattent.

Le motif de la création en Suisse du PangeaKolektif est la réalité décrite ci-haut. Contre la

la migration et l'évaluer du point de vue des migrantes et non du côté des décideurs du système en vigueur. Nous organisons des cours de langues gratuits afin de renverser la barrière linguistique. Nous organisons aussi des activités artistiques, musicales et littéraires afin de permettre aux migrantes de faire valoir leurs talents et de les échanger en vue de créer leurs propres projets.

Le PangeaKolektif lutte pour défendre les droits des migrantes et des requérantes d'asile et s'oppose à leur renvoi. Pour le faire, nous attirons l'attention de la population sur la politique migratoire officielle à travers les manifestations que nous organisons.

Nous encourageons nos membres à participer aux activités, selon leurs intérêts, organisées au sein de nos groupes de travail. Ainsi, nous apprenons ensemble, nous socialisons et devenons plus solidaires, bref, nous existons. Nous planifions aussi des activités spécifiques pour les migrantes, pour les enfants, pour les personnes LGBTQIA+.

Enfin, nous invitons tous les migrantes à adhérer aux organisations des migrantes et lutter contre les lois qui restreignent leurs droits.

PangeaKolektif

« Contre la discrimination et les barrières dressées contre les migrantes, nous visons à renforcer la solidarité et l'accès à l'information, lutter contre l'injustice et coordonner les activités individuelles. »

discrimination et les barrières dressées contre les migrantes, nous visons à renforcer la solidarité et l'accès à l'information, lutter contre l'injustice et coordonner les activités individuelles.

Pangea: Ce que nous faisons

Nous travaillons pour créer une banque d'informations et y conserver les infos et les expériences vécues par les migrantes. Dès leur demande d'asile, nous fournissons aux requérantes des informations utiles et les orientons vers des services d'aide juridique. Nous travaillons pour coordonner nos activités destinées aux requérantes d'asile et aux réfugiés, qui sont la majorité de nos membres, avec celles des autres organisations, ceci dans le but de mettre sur pied une structure stable et permanente. Nous travaillons également sur la création des « ateliers des notions » afin de mieux faire comprendre les termes-clés de l'histoire de

CFA: Lieux de violence

Subjectif, multiforme et non filtré

Depuis le printemps 2020, deux brochures ont été réalisées autour du collectif 3Rosen gegen Grenzen, qui donnent la parole aux personnes concernées par les violences par Securitas dans le centre d'asile fédéral (CFA) de Bâle.

Jusqu'à présent, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a occupé d'une place disproportionnée dans le discours public. L'autorité fédérale décide pratiquement

Pus d'infos (Brochures, pour attirer l'attention du public et sur quels sujets elle préfère se rendre invisable, ainsi que les autres personnes impliquées. Bien trop souvent, les personnes qui doivent supporter les conséquences d'une politique migratoire inhumaine n'ont pas leur mot à dire. Pour mettre fin à la violence, à l'isolement et à la déshumanisation dans les camps d'asile, les déclarations des personnes qui rendent compte de cette réalité doivent être entendues et prises au sérieux. Et ces récits doivent être pris tels qu'ils sont : subjectifs, multiformes et non filtrés.

Elle-même d'où et comment elle veut se mettre en scène pour attirer l'attention du public et sur quels sujets elle préfère se rendre invisable, ainsi que les autres personnes impliquées. Bien trop souvent, les personnes qui doivent supporter les conséquences d'une politique migratoire inhumaine n'ont pas leur mot à dire. Pour mettre fin à la violence, à l'isolement et à la déshumanisation dans les camps d'asile, les déclarations des personnes qui rendent compte de cette réalité doivent être entendues et prises au sérieux. Et ces récits doivent être pris tels qu'ils sont : subjectifs, multiformes et non filtrés.

La violence est systématique

Après la restructuration du système d'asile en 2019, les résidents du nouveau CFA ont de plus en plus signalé de violences de la part des employés de Securitas. Nous avons décidé de consacrer

« Résultat : 14 employés suspendus dans les centres d'asile fédéraux de Bâle, Altstätten et Boudry. »

un groupe de travail à la documentation de ces agressions. Cela a commencé par un cycle de discussions au printemps 2019, auquel ont participé plusieurs résidents du camp. D'autres entretiens ont suivi la même année. Lorsqu'un groupe de jeunes a signalé de nouvelles violences au début 2020, ce processus a été relancé. L'un des jeunes concernés avait été si brutalement battu par des Securitas qu'il a dû être hospitalisé pendant 15 jours. D'autres rapports, de plus en plus nombreux, font état d'incidents de violence de la part du personnel de sécurité, par exemple à Giffers, Boudry ou Altstätten. C'est clair : la violence décrite

laquelle le SEM ne s'est jamais lassé de clamer qu'il n'y avait aucune preuve de « coercion disproportionnée », la charge de la preuve pèse désormais trop

lourd. Résultat : 14 employés suspendus dans les centres d'asile fédéraux de Bâle, Altstätten et Boudry. En outre, le SEM a ordonné une enquête externe sur les incidents de violence, reconnaissant ainsi les abus auparavant constamment niés.

L'enquête a été menée par l'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer. Dans ce rapport, publié en septembre 2021, les personnes concernées n'ont à aucun moment leur mot à dire. Dans trois des sept cas étudiés, l'usage disproportionné et illégal de la force par le personnel de sécurité est établi, mais sans reconnaître l'aspect structurel de la violence contre les demandeurs d'asile. M. Oberholzer minimise la situation en évoquant un nombre soi-disant faible d'incidents violents. En fin de compte, le rapport donne au SEM la possibilité de se sortir d'affaire. Il peut maintenant prétendre avoir réagi aux accusations et tenter de mettre en œuvre les recommandations non contraignantes. C'est un moyen de contourner la critique et de parler à un contre-discours fort.

Au moins, cette année, le monopole d'interprétation du SEM sur la situation dans les CFA a été remis en cause. C'est un succès dû à un travail acharné de recherche et de divulgation, par les nombreux groupes qui luttent pour mettre fin à la violence contre les requérantes d'asile. Enfin, et surtout, un succès pour ces personnes courageuses qui ont osé rendre publiques leurs expériences, alors que certains-les font maintenant l'objet de poursuites pénales. C'est le résultat d'une pression conjointe, qui vient des camps et de la rue.

Drei Rosen gegen Grenzen

Dossier: Révision de l'asile

Une conversation avec Pauline Miliani et Peter Frei

5 ans de révision de la loi sur l'asile – hier et aujourd'hui

La loi révisée sur l'asile est entrée en vigueur en octobre 2016. Cinq ans après, comment jugeons-nous d'un point de vue actuel les développements apportés par cette révision ? C'était tout un programme : centres fédéraux et procédures accélérées, qui ont eu pour conséquence une intensification de la politique d'expulsion et de rejet.

Peter Frei est avocat et défendait alors des personnes requérantes d'asile. Il suit l'évolution juridique du droit d'asile et des migrations depuis le début des années 1990.

Pauline Miliani est historienne et était alors active dans deux groupes de base : Droit de rester Lausanne et Collectif R. Elle fait partie du mouvement pour le droit d'asile depuis plus de 15 ans.

Alors que la réduction de la durée de la procédure a parfois été saluée comme étant un progrès, d'autres personnes y ont vu un mécanisme supplémentaire de rejet et d'expulsion en cette période hostile à la migration. En l'état actuel, les camps fédéraux d'asile tout comme les délais et le système qui leur est lié obtiennent des notes misérables de la part d'organisations de défense des droits humains, de personnes concernées et des activistes.

Dans cet entretien, nous sentons cette évolution. Le point de départ a été les souvenirs d'un débat politiquement nourri avec une issue controversée chez Solidarité sans frontières. Les diverses opinions autour de cette votation se sont aussi exprimées au sein du comité, qui réunit des perspectives différentes du mouvement de l'asile, Peter Frei et Pauline Miliani y siégeaient alors tous deux. Dans leur entretien, ces deux personnes reflètent les controverses de l'époque et l'évolution de ces dernières années avec des réflexions (auto)critiques.

Sosf : au cours de la campagne référendaire, le débat a été mené sans vergogne sur les avantages et les inconvénients de la révision de la loi sur l'asile. Sosf a alors décidé de soutenir la nouvelle loi sur l'asile en créant de l'incompréhension chez beaucoup de personnes. Qu'est-ce qui reste particulièrement présent dans votre mémoire à ce sujet ?

Pauline Miliani : ces derniers jours, j'ai farfouillé dans mes archives personnelles et lu des mails de cette époque. Les discussions chez Solidarité sans frontières et au comité avaient été très difficiles et controversées. Les circonstances n'étaient pas faciles avec d'une part tous les renvois Dublin et d'autre part l'initiative sur la mise en œuvre. Finalement, nous avons, en tant que Sosf, pris une décision très douloureuse.

Peter Frei : oui, douloureuse, c'est exactement ça. Ce n'était pas une décision facile et nous l'avions sans cesse reportée. À la fin, nous avons décidé de nous opposer au référendum et donc de soutenir la révision de la loi. Ma position était que les procédures dureraient un temps fou à l'époque. Même dans les cas qui présentaient de bonnes chances, quatre, cinq ou six ans, c'était grave. Pour moi, c'était un argument de poids pour lutter contre le référendum. En plus, il y avait des raisons de politique partisane : il était important que l'UDC ne gagne pas cette votation.

« Ce que je n'ai pas vu venir, c'est que ces centres fédéraux seraient pareillement isolés, cloisonnés et soumis à un régime si rigide de sécurité. »

Elle avait mené campagne avec le slogan « Pas d'avocats gratuits pour les requérants d'asile ». En Suisse alémanique, nous avions dans ces circonstances l'impression que l'importance politique de l'UDC était sous-estimée en Suisse romande. Il s'agissait donc aussi d'éviter un triomphe de l'UDC sur ce terrain. C'est aussi ainsi que je m'explique les voix de soutien venues de Suisse romande.

P.M. : je suis d'accord qu'il y avait des différences en Suisse romande à propos de l'UDC. Mais nous avons aussi une autre réalité du point de vue des organisations de base. Celles-ci étaient du côté du non et n'ont pas compris que Sosf ait recommandé le oui à la nouvelle loi. Les organisations de base étaient nettement plus fortes en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, du moins à Genève et Lausanne. Nous avons en plus réfléchi sur les questions

de savoir si et comment cette loi générerait ou empêcherait notre travail d'activistes. Pour nous, en tant que groupes en Suisse romande, il ne s'agissait pas seulement de questions juridiques mais aussi de l'accès rendu plus difficile aux camps et ainsi de l'empêchement d'actions de protestation et de résistance.

Sosf : comment la situation a-t-elle évolué une fois la nouvelle loi introduite ?

P.M. : bien des craintes se sont avérées. La situation s'est détériorée par rapport à avant. Je suis impliquée depuis 15 ans dans les luttes en matière d'asile et la marge de manœuvre devient de plus en plus étroite chaque année. Il est difficile de trouver du soutien pour les personnes en procédure d'asile. L'accès au droit a été massivement restreint et la mobilisation de personnes solidaires est devenue un grand défi.

P.F. : ce que je n'ai pas vu venir, c'est que ces centres fédéraux seraient pareillement isolés, cloisonnés et soumis à un régime si rigide de sécurité. Oui, c'est bien une péjoration. Néanmoins cela n'a pas seulement à voir avec la révision de la loi sur l'asile, mais aussi avec une péjoration graduelle dans le contexte national et international.

Sosf : que veux-tu dire par là ?

P.F. : la Suisse profite visiblement de Schengen / Dublin car elle peut renvoyer plus de personnes qu'elle ne doit en accueillir. Et ce principe a été strictement mis en œuvre déjà sous Simonetta Sommaruga : toutes les personnes requérantes d'asile qui pouvaient être renvoyées devaient

se sont fait avoir par le SEM lors de la négociation des contrats de prestations – et d'une façon catastrophique. Bien entendu, les forfaits que les avocats reçoivent par personne requérante d'asile pour le suivi juridique ne couvrent qu'insuffisamment leur travail. C'est pourquoi, si l'on tient compte aussi de la brièveté des délais, il y a beaucoup de cas soi-disant impossibles. C'est à juste titre un des principaux points critiques du système actuel.

Sosf : et en plus il y a la situation grave dans les camps – qui est en fait une part inhérente de la politique consciente de dissuasion qui crève par-delà les frontières : « ne venez pas, nous vous traitons mal » ?

P.M. : c'est vrai. Et cela concerne tout le système. Celles et ceux qui arrivent ici doivent être démoralisés afin qu'ils partent et que toutes les autres ne viennent même pas. C'est sur cette idée que se base le système. La Suisse officielle ne fait rien pour que les personnes se sentent les bienvenues ici. Au contraire, tout est conçu pour que les personnes s'en aillent. C'est un processus, non seulement de privation des droits, mais aussi de déshumanisation. Et là, je vois aussi le lien avec la politique migratoire de l'UE qui se base elle-aussi sur le principe d'isolation et de dissuasion.

P.F. : ça commence à l'entrée dans les centres. Il s'y trouve des agents Securitas avec des matraques et du spray au poivre. C'est une politique systématique de dissuasion de la Suisse à l'égard des personnes requérantes d'asile.



Sosf : la privation de droits est une expression importante : elle désigne souvent l'évolution dans le domaine de l'asile. Comment se situe cette évolution d'un point de vue juridique ? Est-ce que les droits fondamentaux des personnes requérantes d'asile continuent d'être garantis ?

P.F. : la privation de droits existe très clairement. Pas seulement dans le domaine de l'asile, mais aussi par exemple dans le domaine de l'aide sociale. Et sous le régime de Karin Keller Sutter, la situation s'est encore une fois aggravée. J'ai dit il y a 10 ans déjà que le pire c'est

Suite de l'entretien en page 10 >>

Une analyse de la Freiplatzaktion Zürich

La nouvelle procédure d'asile – Le Pikett Asyl comme réponse aux défauts du système

La Freiplatzaktion Zürich pose un regard critique sur les avancées juridiques promises par le projet Sommaruga de restructuration du domaine de l'asile et complète le bilan du projet Pikett Asyl, présenté dans le précédent bulletin.

A la fin août, le SEM a publié l'évaluation de la nouvelle procédure d'asile effectuée par le centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH). Dans 40 des 120 dossiers évalués, des « défaillances en partie graves » ont été trouvées. Le CSDH a aussi exprimé des critiques envers la protection juridique financée par l'État introduite avec la nouvelle procédure : la conception des rôles de ces représentati-

pour un éventuel recours, mais aussi qui leur fournit des conseils sur d'autres questions juridiques et les assiste socialement. En effet, avec le dépôt de mandat par la représentation juridique financée par l'État, elles perdent leur personne de référence pour toutes les questions juridiques et sociales. Pikett Asyl comble au moins en partie cette lacune. Finalement – et il y a là un intérêt public politique – Pikett Asyl est actuellement la seule structure indépendante pour les personnes requérantes d'asile en cas de dépôt de mandat dans la région de Zurich. Ainsi, Pikett Asyl a une vue d'ensemble sur la pratique administrative et judiciaire dans le nouveau système et éclaire les zones d'ombre des CFA.

Pour continuer sur cette lancée, il a été décidé avec quelques partenaires de mettre sur les rails un projet plus définitif, qui devrait couvrir à terme les régions d'asile de Zurich, du nord de la Suisse et Berne, avant de s'étendre à la Suisse orientale. Une association a d'ores et déjà été créée pour lancer le projet concret l'année prochaine.

«Ainsi, Pikett Asyl a une vue d'ensemble sur la pratique administrative et judiciaire dans le nouveau système et éclairer les zones d'ombre des CFA.»

ons juridiques ne serait pas uniformément clarifiée. L'indépendance peu claire de la représentation juridique mandatée avait déjà été critiquée avant l'introduction de la nouvelle procédure.

La « Coalition des juristes indépendants pour le droit d'asile », dont fait aussi partie la Freiplatzaktion de Zurich, a critiqué en octobre 2020 déjà la cadence trop élevée dans la nouvelle procédure au détriment d'une clarification complète des faits et de décisions de qualité. Le rapport a montré aussi les faiblesses de la protection juridique financée par l'État : après le dépôt du mandat par leur représentation juridique, des personnes s'adressaient à des bureaux indépendants comme la Freiplatzaktion de Zurich pour néanmoins pouvoir faire valoir leur droit de recours. Des succès réguliers dans ces procédures de recours ont montré que

des mandataires externes.

Pour remédier à cette défaillance systémique, la Freiplatzaktion de Zurich a lancé en septembre 2020 le projet pilote « Pikett Asyl ». Cette permanence permet aux personnes de s'annoncer en ligne après le dépôt de mandat de la représentation juridique, afin d'obtenir un second avis et éventuellement déposer un recours.

A fin juillet 2021, la Freiplatzaktion de Zurich a tiré un bilan des 11 premiers mois du projet pilote. Malgré la pandémie, Pikett Asyl constate une forte demande. Les personnes concernées ont besoin d'aide

Freiplatzaktion Zürich

La Freiplatzaktion et ses partenaires ont besoin de dons pour continuer le Pikett Asyl. Nous vous sommes reconnaissants de toute contribution !
Compte n° CP 80-38582-1.

lorsqu'on fait des lois rapidement. Et, c'est exactement ça qu'on a fait depuis des années, je trouve aussi qu'il est faux de ne regarder que la mise en vigueur de la loi révisée car nous vivons ces durcissements depuis des années, ils découlent d'un processus insidieux – qui, pour moi, a débuté en 1993 avec l'introduction des mesures de contrainte. A mes yeux, il est particulièrement effarant que bien des développements n'aient pas été initiés par le parlement, mais par le SEM de son propre chef et qu'ils soient convertis par toutes les instances.

P.M. : oui, ce processus de privation de droits, nous ne le vivons pas seulement ici – il s'étend loin au-delà des frontières extérieures de l'UE par la politique de refus des migrations. En fait, nous vivons l'abolition graduelle du droit à l'asile.

Sosf : le rapport Oberholzer sur la violence dans les centres fédéraux d'asile est paru récemment. Il critique passablement le nouveau système sur plusieurs points et préconise notamment le remplacement des services de sécurité privés par des employés ayant également une formation policière dans les centres fédéraux. Que dites-vous au sujet de ce rapport et de ses propositions ? Est-ce que ces centres, comme lieux d'isolement, seront ainsi améliorés ?

C'est un peu absurde que nous ne parlions pratiquement pas de la ré-humanisation des personnes et de leur cadre de vie, mais uniquement des détails du régime de sécurité sans le remettre en question. Et le rapport le dit aussi car il y est parlé de ces camps comme s'il s'agissait de prisons. Mais ça ne devrait pas être des prisons. Et cela confirme que nous allons dans une direction où ça devient la norme. Pourquoi ne parlons-nous pas du grand scandale de ces centres, à savoir du fait que les personnes y sont enfermées parce qu'elles demandent l'asile ? C'est ça le problème. Et ce problème ne sera pas résolu avec des forces de sécurité étatiques.

Sosf : mais il y a eu et il y a bien du mouvement autour des centres – des personnes individuelles et des groupes sont présents à proximité des camps. Quel travail ou quels projets trouvez-vous particulièrement notables dans ce contexte ?

P.F. : ce non-droit a motivé et mobilisé beaucoup de personnes. C'est important. Beaucoup d'initiatives prennent naissance et pourraient se réaliser. Par exemple, Asyllex et Pickett Asyl et bien d'autres – en particulier des projets locaux qui fonctionnent depuis longtemps mais qui sont relativement peu visibles.

P.M. : je vois aussi les choses de cette manière. La société civile se défend. Elle se défend depuis trente ans contre un rouleau compresseur politique et administratif dans le droit d'asile, dont la direction prise est déterminée par une coalition de forces extrémistes de droite, racistes et conservatrices. Depuis trente ans, nous vivons une attaque constante dans les lois sur l'asile et des velléités racistes renforcées. Contre ces tendances, la résistance prend forme. Il y a des groupes qui réunissent de jeunes activistes et des organisations de personnes migrantes qui deviennent toujours plus forts et surtout toujours plus visibles.

P.F. : je trouve la dernière remarque particulièrement importante et bonne.

P.M. : peut-être que c'est aussi la dialectique qu'il y a derrière ? Il y a des gens qui sont ici depuis dix ans. Ils s'organisent et prennent le chemin des rues avec courage et énergie. Cela me paraît positif et c'est une évolution importante – espérons que les divers réseaux se rapprochent davantage et grandissent ensemble.

(Ln)

«C'est un peu absurde que nous ne parlions pratiquement pas de la ré-humanisation des personnes et de leur cadre de vie, mais uniquement des détails du régime de sécurité sans le remettre en question.»



Les profiteurs de l'asile

OSEARA : des renvois qui rapportent

Depuis 2016, l'entreprise OSEARA est chargée de superviser médicalement les expulsions. C'est-à-dire que ce sont ses médecins qui vont déterminer si une personne est apte au transport. Comme pour les « avocats gratuits », on devrait pouvoir se réjouir que l'Etat offre une telle garantie aux personnes menacées de renvoi.

Pourtant, nous continuons de recevoir des récits de personnes renvoyées dans des conditions extrêmement précaires : femmes enceintes ressentant des douleurs, personnes en grève de la faim, familles lourdement traumatisées ; pour n'en citer qu'une partie. Comment est-ce possible ?

La réponse est sans doute à trouver dans le mandat d'OSEARA : l'entreprise, une fois qu'elle a déterminé une personne apte au renvoi, est aussi payée pour l'accompagner durant le vol. Si des raisons médicales s'opposent à l'expulsion, les médecins se retrouvent bredouilles.

Le SEM, dans un sursaut de conscience sans doute, avait décidé pour 2021 de remettre le mandat d'accompagner médicalement les personnes expulsées à un autre organisme que celui qui décide de l'aptitude au vol. Le SEM craignait à juste titre que l'entreprise, de peur de voir de nouveaux mandats lui échapper, se montre trop pressée à juger les personnes aptes.

Cinq candidatures ont été déposées suite à l'appel d'offres. Aucune n'a été retenue : selon le SEM les coûts engendrés auraient été disproportionnés. Le secrétariat d'Etat n'a pas communiqué le montant de la dispropor-tion, mais cela nous donne quand même une indication sur son estimation de la valeur de la vie et de la dignité des personnes expulsées : pas grand-chose.

(5g)

ANNOUNCE

Wir drucken
Klimoneutral

für den wald.

Umweltbewusster Druck und Klimaschutz ist uns ein Anliegen. Ihr Produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und auf Wunsch mit dem Label von ClimatePartner versehen. So engagieren auch Sie sich für Nachhaltigkeit und Klimaschutz.

selva caro druck
die kleine druckerei inmitten der natur

rudi@dadersen.ch 7018 films 1 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch



Les profiteurs de l'asile

Powercoders: l'externalisation de la formation IT pour les réfugiés

La crise sanitaire a eu un impact important sur nos pratiques professionnelles. Certaines entreprises favorisent le télé-travail à outrance, économisant ainsi des coûts matériels au détriment des relations humaines. Powercoders, l'association suisse de codage pour les personnes réfugiées, semble en faire partie.

Un volet de son expansion internationale repose sur la possibilité pour les personnes réfugiées aux portes de l'Europe d'effectuer un stage, voire à terme un emploi, à distance pour une entreprise suisse. Cette offre faisait même partie d'un encouragement au retour pour les personnes déboutées. Un projet similaire sera prochainement proposé aux réfugiés aux portes de l'Europe. Powercoders semble avoir compris comment faire rimer délocalisation des ressources humaines avec l'externalisation de l'asile prôné par l'Union européenne.

Former au codage informatique en Suisse des titulaires d'un permis B ou F, ayant déjà un bagage de connaissances en informatique. Tel est le créneau de Powercoders, cherchant à pallier au manque de personnel dans le domaine de l'Informatique Technology (IT) tout en favorisant l'accès au marché du travail aux personnes réfugiées. Avec un taux de réussite avoisinant les 90%, l'entreprise voit grand. Depuis une année, une filiale de Powercoders s'est ouverte à Turin. Des projets pilotes existent en Espagne et en Turquie.

Le mirage du codage depuis les pays en dictature

Or, la volonté d'expansion de l'entreprise ne s'arrête pas là. Elle avait signé en 2020 un accord avec le SEM pour un programme d'aide au retour. Révélée par des articles de la WOZ, l'idée était de convaincre des requérants-es d'asile déboutés-es d'Éthiopie ou d'Érythrée d'accepter de rentrer en échange d'une formation au codage et de la possibilité d'effectuer un stage dans une entreprise suisse en télé-travail depuis leur pays d'origine.¹ Les possibilités effectives d'accès à internet et de formation à distance semblaient vraiment peu réalistes. Le projet a d'ailleurs été abandonné faute de volontaires.

Stages en télé-travail

Qu'à cela ne tienne, M. Hirsig le fondateur de Powercoders a récemment créé une nouvelle association, RemoteCoders. Les réfugiés qui se trouvent au Proche-Orient ou dans des pays d'Afrique du Nord pourront bénéficier d'une formation au codage en effectuant un stage au sein d'une entreprise suisse à distance. Si la virtualisation des rapports de travail nie la rencontre comme ciment de la cohésion sociale, qu'en est-il des conditions

de travail effectives sur place ? Est-ce la Libye verra des stagiaires coder depuis ses gèolés ? Est-ce que des personnes exilées stoppées en Turquie constitueront les futures apprenties IT de Swisscom ? A combien s'éleva leur salaire dans des pays où le coût de la vie est bien moins élevé ?

Les questions restent ouvertes. Le modèle de l'entreprise laisse pourtant songeuse tant il surfe sur la vague de politiques migratoires indignes prêtes à bafouer les droits humains pour ne pas voir les réfugiés fouler leur sol. Et en oublie au passage la dimension humaine de la formation.

Giada de Coulon

Vivre Ensemble

¹ « Mit einem Laptop zurück in die Diktatur » Benjamin von Wyl, 29.04.2021, Die Wochenzeitung

Les profiteurs de l'asile

L'ORS gagne, les droits fondamentaux perdent

Lorsqu'il est question de profits et d'asile, le groupe ORS revient souvent sur le tapis. En Suisse, ORS est prestataire de services aux niveaux communal, cantonal et fédéral. Sur le plan fédéral, l'entreprise privée assume les mandats d'encadrement que lui confie le SEM sur les sites de Berne, Bâle, Boudry, Genève-Aéroport, Giffers et Vallorbe.

Sur le site web, les collaboratrices sont fières de leur activité : « Les personnes nouvellement arrivées peuvent venir au calme, se renseigner et se préparer à la procédure d'asile », peut-on lire. Ces affirmations sont contrariées par des rapports sur l'utilisation de la force contre les requérants-es d'asile, des manquements, des tracasseries systématiques ou des menaces envers les personnes qui émettent des critiques. Cette situation s'est encore aggravée pendant la pandémie du coronavirus : dans les camps gérés par ORS, les personnes requérantes d'asile ne peuvent qu'insuffisamment garder leurs distances et n'ont aucune possibilité de se protéger contre le virus, selon de nombreux rapports. Dans plusieurs camps, le nombre de cas a sans surprise explosé, comme par exemple dans le CPA de Bâle. Après un an et demi de pandémie, en août 2021, certains résidents ont préféré dormir dans la rue plutôt qu'à l'intérieur en raison de l'absence de mesures de protection.

Modèle d'entreprise et gestion de la migration

ORS appartient à la société d'investissement Equistone. Un bref regard dans les comptes du groupe ORS montre que l'entreprise est plutôt prospère. Elle gère plus de 70 mandats et occupe plus de

1300 personnes. En 2020, ORS a reçu deux nouveaux mandats à Berne, ainsi que de nouveaux contrats de prestation de services. Elle refuse les mandats non rentables et se proclame candidate appréciable dans des mises au concours publiques. ORS a des filiales en Allemagne, en Autriche et en Italie mais c'est en Suisse qu'elle réalise son plus gros chiffre d'affaires : 70 des 127 millions de francs en tout. Sur ces 70 millions, 25 proviennent du travail dans les centres fédéraux d'asile. Bénéfice opérationnel du groupe : presque 1.5 millions de francs.

Au sein du comité consultatif de l'entreprise, on trouve notamment l'ancienne ministre de justice et police Ruth Metzler-Arnold, mais aussi Rita Fuhrer, conseillère d'Etat et politicienne en charge de la sûreté (UDC zurichoise) ou encore le politicien socialiste fribourgeois et ancien juge Erwin Jutzet. Sécurité et contrôle élevés au rang de modèle d'entreprise. On cherche en vain, parmi les membres de ce comité, des expert-es face aux questions de sensibilité traumatique ou de travail social. Cette focalisation est systématique dans le domaine de l'asile et de la migration, aussi au-delà de la Suisse.

La politique d'isolement des personnes exilées ainsi que le contrôle managérial et sécuritaire des migrations offrent un grand potentiel de profit aux industries d'armement, aux entreprises administratives comme ORS ou les sociétés dites de sécurité comme Securitas. Pour les migrantes et les personnes concernées, cela signifie vie dans les camps et violence au quotidien.

(L-r)

Rückkehr-Watch: un projet de Medico International

Soi-disant volontaire

Le projet Rückkehr-Watch (Allemagne), remet en question le concept de «retour volontaire». Une critique qui mérite réflexion, en Suisse aussi.

Les personnes qui ont fui la guerre, la pauvreté ou l'absence de perspectives espèrent trouver en Europe le calme, la sécurité et l'assurance de pouvoir rester. De plus en plus souvent, les autorités soumettent aux personnes arrivées l'offre douteuse de pouvoir repartir « volontairement ». Parfois cela se passe après le rejet de la demande d'asile mais souvent aussi pendant la procédure, voire même avant. La carotte : celle ou celui qui part volontairement reçoit de l'argent et de l'aide dans son pays d'origine. Le bâton (dissimulé) : celle ou celui qui reste sera dès que possible rapatrié de force.

Les programmes d'encouragement au retour volontaire et à la réintégration ne sont pas nouveaux. Mais ils jouent un rôle toujours plus important dans la politique migratoire européenne. Le gouvernement fédéral allemand n'agit pas seulement de manière restrictive contre les réfugiés et les migrants aux frontières et dans le pays. Il s'engage aussi de plus en plus dans l'encouragement au retour. Le but : le plus possible des personnes arrivées doivent repartir, le plus vite possible, au moindre coût possible et si possible sans problèmes. En effet, les expulsions ne sont pas si nombreuses que souhaité et suscitent en outre des réactions publiques. L'encouragement au retour offre en outre un aspect plus humain. C'est d'autant plus parce qu'il est de plus en plus souvent lié à des mesures de politique de développement : le retour devrait aboutir à une réintégration réussie, à un nouveau départ chez soi. « Retour dans la sécurité et la dignité » voici la promesse.

Davantage d'infos sur le projet :

DE: <https://www.freiwillige-rueckkehr.de/>
FR: <https://www.retourn-watch.org/fr/>

Le projet de recherche « Rückkehr-Watch » observe ce qui se cache derrière la rhétorique suggestive et les images vidéo éblouissantes. Il aborde l'encouragement au retour et à la réintégration d'un point de vue critique et réunit à cet effet les connaissances de spécialistes d'Allemagne et des pays d'origine et de retour.

En plus, les récits des personnes concernées démontrent le propos de fond: le retour n'est presque jamais « volontaire » au sens d'une décision libre entre plusieurs alternatives. Les gens partent par désespoir, avec de fausses promesses ou en raison d'une énorme pression ; parce que la situation restrictive du système de l'asile les décourage et les programmes même bien se terminer en cas de retour.

Dans les faits une réintégration réussie ne se produit que très rarement. A la fin d'un long chemin, les personnes de retour se retrouvent souvent dans une situation pire qu'avant. Les partisans de la politique du retour volontaire ne remettent pas cela en question. Après tout, chaque personne poussée à rentrer chez elle fait augmenter le taux de départs. Le Rückkehr-Watch documente l'instrumentalisation progressive de la politique de développement pour le refus de l'immigration. Il en va dans de nombreux cas de la pression au départ, de l'absence d'alternatives et d'espoirs déçus. Le site web du projet combine la critique de cette politique et la résistance à lui opposer. Car le souhait et le droit à une vie dans la dignité et la sécurité ne se laissent pas chasser.

Ramona Lenz et Nina Violetta Schwarz

Medico International / Rückkehr-Watch

Impression et expédition:

Selva cino druck ag, Films Waldhaus
Lorenz Neugeb (LH), Peter Fries (PF),
Sophie Guignard (SG)

Mariànn Banteli, Olivier von Allmen
Lecteurat: Sof

Photos:

Eric Roset
Délit rédactionnel pour le prochain numéro:
le 19 janvier 2022

Nous nous réservons le droit d'abréger le courrier des lecteurs
Cotation 2021 abo inclua:
salariés 70.- / couples Fr. 100.- /
non-salariés Fr. 30.- /
organisations Fr. 120.-

Abonnement:
individuel Fr. 30.- / organisations Fr. 50.-

Edition:

Solidarité sans frontières
Schworenstrasse 9
3011 Birm

(régulièrement CAS/MOOS)
Tél. 031 311 0770
sekreariat@sof.ch
www.sof.ch
CP 30-13574-6
IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6
BIC POFCHE33XXX

IMPRESSUM

BULLETIN

SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES
Paraît 4 fois par an
ISSN 2673-7701

Tring de cette édition:
2500 allemand / 600 français
Affirmés par le REIMP/RRP:
2327 deutsch / 521 français
Composition/Graphisme:
Graziella Bärtsch et Moana Bischof

Hommage

L'arrogance du pouvoir rendait Heiner particulièrement explicite!

Le 21 septembre 2021, notre collègue et ami Heiner Busch est décédé des suites d'un cancer. Heiner était responsable du bulletin de Sof depuis de nombreuses années, mais il était aussi formidablement actif dans bien d'autres luttes. Nous publions ici l'hommage d'un ami de longue date.



Nous avions été et étions marqués au fil des décennies par Wolf-Dieter Narr. Déjà comme étudiant, Heiner est entré dans le petit groupe qui bientôt donnera naissance à «Clip» (Civil liberties and police) et qui avait réalisé une étape importante dans la recherche sur la police d'Allemagne de l'ouest avec «Die Polizei in der Bundesrepublik». Pour ma part, je suis arrivé dans ce cercle par Wolf-Dieter seulement au milieu des années 1980.

Pendant de longues années, Heiner a été mon voisin de bureau. Nous n'avons jamais travaillé dans la même pièce car, à l'époque, on fumait encore à l'intérieur et cela excluait une chambre de travail commune avec un non-fumeur. Mais les portes étaient toujours ouvertes. Le biorythme de Heiner et le mien n'étaient pas tout à fait synchronisés. Alors que

politique. Cela lui prenait beaucoup de temps. Heiner préférait le téléphone, cette conversation ensemble, selon sa philosophie, aboutit le plus souvent à des résultats. Ne pas se cacher derrière un mail (et peut-être ne pas trouver le bon ton), mais dire directement à l'autre ce qui pourrait peut-être le cas échéant éventuellement... être repensé. Un tel travail de rédaction nécessite non seulement de la connaissance et de la perception, mais exigeait aussi du tact : respecter les sensibilités et en même temps ne pas affaiblir la position critique de Clip.

Heiner considérait comme un titre honorifique le fait que nous parlions de lui comme de notre « rédacteur » qui veille à ce que la « ligne » ne soit pas abandonnée. Et ça signifiait pour nous que Clip ne dérive pas dans les eaux basses de l'observation « neutre » des polices et des « services ». Comme tant de personnes de notre génération, Heiner avait été socio-démocrate dans ses jeunes années, mais il avait rapidement quitté le parti qui n'était pas un lieu pour une politique de gauche émancipatoire.

Peut-on collaborer avec quelqu'un presque trois décennies et demie sans jamais se disputer ou sans entrer en conflit à répétitions ? Oui, on peut. Heiner et moi n'avions pas toujours la même opinion. Mais dans nos convictions de base nous étions si proches que nous pouvions toujours discuter à fond de nos différences ou les laisser subsister les unes à côté des autres. Heiner n'avait pas de volonté d'ascendance, de mieux savoir ou de messianisme. Mais ce qu'il ne pouvait pas supporter c'était l'indifférence face aux faibles dans la société, la glorification des rapports de domination, la mise sous tutelle des individus, bref, l'arrogance du pouvoir. Heiner devenait alors explicite, très explicite !

Mon plus brillant souvenir : lorsque Heiner est tombé une fois de plus sur une déclaration particulièrement navrante de l'Eiat, de l'autorité ou de la bureaucratie, a dit une phrase que je lirai à lui pour toujours : « comme vous voyez, ils ne voient rien ». Il comprenait son travail dans ce sens éclairant. Comme pour les nouveaux vêtements de l'empereur, quelqu'un doit crier : ne voyez-vous pas affaiblir la position critique de Clip.

« Peut-on collaborer avec quelqu'un pendant presque trois décennies et demie sans jamais se disputer ou sans entrer en conflit à répétitions ? Oui, on peut. »

je préférerais l'horaire de travail de 8 à 5 heures. Heiner venait volontiers un peu plus tard et restait ainsi nettement plus longtemps. Je sortais donc régulièrement plus tôt que lui. Et, traditionnellement, je prenais congé avec un des rares mots de mon vocabulaire espagnol : « venceremos ! »

Pendant toutes ces années, je n'ai jamais vu Heiner pressé. Il restait calme lorsque nous autres étions grandement nerveux. Sans cette qualité, il n'aurait pas pu rédiger pour Clip pendant des décennies : en effet, des délais manqués, des auteurs retardataires, des articles qui arrivent après les délais et des manuscrits nécessitant une forte révision marquent les travaux préparatoires de chaque édition. Heiner s'est non seulement toujours débrouillé, il a surtout assumé les relations parfois délicates avec les auteurs et a navigué avec succès entre l'écueil de la vanité offensée et la naïveté



Photo archive privée

pas qu'ils continuent à essayer de vous persuader à quel point vous êtes importants pour résoudre les problèmes qui n'existeraient pas du tout sans vous... ?

Personne ne peut rester lucide et critique autrement qu'en faisant preuve de confiance et d'humour, lui qui s'est occupé pendant des décennies de la police, des services secrets, de la «politique de sécurité intérieure». Heiner possédait ces capacités. Même si de nombreux développements dans «notre» domaine étaient déprimants, même si nous étions régulièrement du côté de la minorité, Heiner n'a jamais caressé l'idée de vouloir faire partie de ces gagnants. Il préférerait faire une blague acerbe (et boire un vin rouge sec) et se replonger le lendemain dans la misère de la policarisation, de service-secrétisation et du démantèlement des droits fondamentaux - pour ne citer que trois vocables standard de la politique de réarmement intérieur.

Heiner, ami et collègue, nous les gens de Cilip nous continuons là où tu as dû bien trop tôt arrêter : venceremos!

Nobert Pütter

Compagnon de route de Heiner Busch pendant des années, auteur et membre de la rédaction pour Cilip

Agenda

Référendum NoFrontex:

Vos voix doivent compter! Le délai de récolte de signatures pour le référendum court jusqu'à début janvier. Nous avons besoin du soutien de tou·tes les lecteur·ices du bulletin. Depuis des années, nous commentons le développement de l'agence de surveillance des frontières – il est grand temps que les paroles cèdent la place aux actes. Vous trouverez un formulaire de signatures joint à ce bulletin. Signez et envoyez !

Plus d'infos:

<https://frontex-referendum.ch/>
ou sur sosf.ch

Aperçu: le prochain bulletin

Schengen, un modèle de réussite ? En tout cas pas pour l'interface surveillance, contrôle et migration. Depuis des années, les droits fondamentaux des exilé-es sont démantelés et les personnes sont soumises à un vaste régime de surveillance. Les contrôles violents aux frontières extérieures de l'UE et le développement constant de la collecte de données personnelles sur les personnes migrantes n'en sont que deux conséquences. En Suisse, on n'en discute guère, et surtout pas au Parlement: les durcissements sont approuvés pratiquement sans commentaire. Le prochain bulletin de Sosf, en mars 2022, sera consacré à ce thème, ainsi que plusieurs soirées d'informations.

Plus d'infos bientôt sur sosf.ch